

Nettoyant express



Propriétés :

Le Nettoyant express Onyx permet de nettoyer le matériel de peinture lors de l'utilisation de peintures acryliques et glycéroptaliques. Ce produit convient également pour retirer les tâches de peinture fraîche sur le sol et les boiseries.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : laiteux
- Odeur : caractéristique, solvantée
- Densité relative (20°C) : 0,833 +/- 0,020
- Point d'éclair (°C) : 38
- pH (20°C) : non concerné

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
C20050106	3183940301493	6x1L	126 cartons

Mode d'emploi :

Bien agiter avant emploi, jusqu'à l'obtention d'un mélange laiteux.

Pour nettoyer le matériel de peinture (peinture acrylique et glycéroptalique) : immerger les outils dans le nettoyant express Onyx. Frotter si nécessaire. Rincer à l'eau puis sécher avec un chiffon.

Pour nettoyer les tâches de peinture fraîche sur sol et boiseries : tamponner avec un chiffon imbibé de nettoyant express Onyx. Rincer à l'eau puis sécher avec un chiffon.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/gencod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.